



CLaC'Infos n°34

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Mai 2024

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.



Actualités du CLC29

Le 03 juin 2024, le CLC29 se réunira afin de renouveler le bureau.

Prochaines actions à venir

Les administrateurs poursuivent leurs réflexions en vue d'organiser de nouvelles actions dès la rentrée prochaine :

- Exposition sur la Laïcité
- Fête de la Laïcité le 9 décembre 2024
- Conférences
- Action Cinéma sur une thématique relevant de la citoyenneté ou de la laïcité
- Interventions dans les lycées



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration ou d'un sympathisant du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Eric Amis, membre du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

Louis GERMAIN, un hussard à Alger

Sous l'impulsion de Jules Ferry, l'école républicaine se met en place dès la fin du XIX^e siècle, avec pour missions, non seulement d'enseigner, mais aussi de former des citoyens imprégnés des valeurs progressistes et égalitaires, rationnelles et laïques héritées des Lumières et de la Révolution.

À l'avant-garde de cet effort massif de pédagogie se trouvaient les instituteurs des écoles primaires, en quelque sorte les « missionnaires » des valeurs républicaines, les fameux « *hussards noirs de la République* ».

Ils étaient déployés dans tous les départements de la Métropole, mais aussi, bien entendu, dans ceux de l'Algérie, française à cette époque.

Peu d'hommes illustrèrent cette mission aussi bien que Louis Germain, né près d'Oran en 1884.

Après son retour de Métropole à la démobilisation en 1919, il est nommé dans la petite école primaire *Aumerat* du quartier pauvre de Belcourt, à Alger .

Après la classe, il y prépare gratuitement des enfants défavorisés au concours des bourses pour entrer dans le secondaire.

En 1923, dans sa classe de 7^e, il repère très vite un élève à l'intelligence exceptionnelle.

Orphelin de père, celui-ci vit dans la pauvreté dans un appartement insalubre de la rue de Lyon, avec sa mère sourde et illettrée, son grand frère, son oncle également sourd, et sa grand-mère maternelle tyrannique.

L'immense majorité des enfants de la condition de Camus abandonnaient l'école après le Certificat d'études, afin de rapporter un salaire supplémentaire dans le foyer.

Ce devait être évidemment le sort réservé à Camus.

Louis Germain se déplaça personnellement rue de Lyon, afin de convaincre la mère de l'enfant, mais surtout la grand-mère qui régénait la famille d'une poigne de fer.

La persuasion de l'instituteur fit merveille, et emporta l'accord des deux femmes, M. Germain leur promettant en outre de préparer lui-même Albert au concours.

Dans l'escalier qui le ramenait sur le trottoir, il vit débouler la grand-mère qui l'interpella ainsi : « *Monsieur l'instituteur, nous n'avons pas les moyens de vous payer !* »

Germain lui répondit : « *Ne vous inquiétez pas, Madame, il m'a déjà payé !* »

Camus réussit brillamment le concours des bourses, et sa vie en fut changée à jamais.

Il n'oublia jamais son instituteur, auquel il voua une reconnaissance éternelle.

C'est à lui qu'il dédia son prix Nobel et, le 19 novembre 1957, il lui écrivit une lettre émouvante, reproduite ci-dessous :

Cher Monsieur Germain,

J'ai laissé s'éteindre un peu le bruit qui m'a entouré tous ces jours-ci avant de venir vous parler un peu de tout mon cœur. On vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. Mais quand j'ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous.

Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé. Je ne me fais pas un monde de cette sorte d'honneur mais celui-là est du moins une occasion pour vous dire ce que vous avez été, et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève.

Je vous embrasse, de toutes mes forces.

Albert Camus

La longue réponse de son ex-instituteur lui parvint près d'un an et demi plus tard, le 30 avril 1959 : un extrait en est reproduit ci-après.

Mon cher petit,

Je ne sais t'exprimer la joie que tu m'as faite par ton geste gracieux, ni la manière de te remercier.

Si c'était possible, je serrerais bien fort le grand garçon que tu es devenu et qui restera toujours pour moi " mon petit Camus ".

Qui est Camus ? J'ai l'impression que ceux qui essaient de percer ta personnalité n'y arrivent pas tout à fait. Tu as toujours montré une pudeur instinctive à déceler ta nature, tes sentiments. Tu y arrives d'autant mieux que tu es simple, direct. Et bon par-dessus le marché !

Ces impressions, tu me les a données en classe. Je crois donc bien connaître le gentil petit bonhomme que tu étais, et l'enfant, bien souvent, contient en germe l'homme qu'il deviendra. Ton plaisir d'être en classe éclatait de toutes parts. Ton visage manifestait l'optimisme. Et à t'étudier, je n'ai jamais soupçonné la vraie situation de ta famille, je n'en ai eu qu'un aperçu au moment où ta maman est venue me voir au sujet de ton inscription sur la liste des candidats aux Bourses.

Je crois, durant toute ma carrière, avoir respecté ce qu'il y a de plus sacré dans l'enfant : le droit de chercher sa vérité. Je vous ai tous aimés, et crois avoir fait tout mon possible pour ne pas manifester mes idées et peser ainsi sur votre jeune intelligence. Lorsqu'il était question de Dieu, je disais que certains y croyaient, d'autres non. Et que dans la plénitude de ses droits, chacun faisait ce qu'il voulait. De même, pour le chapitre des religions, je me bornais à indiquer celles qui existaient, auxquelles appartenaient ceux à qui cela plaisait. Pour être vrai, j'ajoutais qu'il y avait des personnes ne pratiquant aucune religion.

Sache que, même lorsque je n'écris pas, je pense souvent à toi.

Affectueusement

Germain Louis

L'ensemble de la correspondance entre les deux hommes, qui a duré jusqu'à la mort de l'écrivain, a été éditée par Gallimard dans la collection Folio, et je ne peux que vous en conseiller la lecture.

C'est peut-être un des plus merveilleux exemples de ce qu'a pu produire la méritocratie républicaine .

Soyons persuadés qu'il existe encore des " Louis Germain ", pour faire de nouveau éclore d'autres " Albert Camus " !

Eric Amis



Revue des médias



Alain Policar écarté : le Conseil des sages confirmé dans ses missions

Comité Laïcité République –
24/04/2024
Accès libre et gratuit

« La laïcité est un principe fondamental de la République française. Depuis de longues décennies, elle contribue à sa stabilité et à la cohésion de la nation. L'école constitue un lieu d'expression particulier de la laïcité. Elle permet en effet la transmission des savoirs et des valeurs, et ainsi la formation de citoyens libres et éclairés. La responsabilité de l'institution scolaire est de garantir la liberté de penser et de respecter les convictions des élèves en veillant de les protéger de tout prosélytisme et de toute emprise religieuse ou idéologique »

[En savoir plus](#)



Où sont les bouffeurs de curés d'aujourd'hui ?

Marianne - 09/05/2024
Accès libre et gratuit

Cette expression peu amène fleure bon la IIIe République et venait le plus souvent de la gauche. Le retour du religieux rend nécessaire de poursuivre l'objectif d'émancipation citoyenne autour de laïcité et de la fraternité, écrit Claude Nicolet, président de l'association « la Nation citoyenne », membre du bureau exécutif de Refondation républicaine, et conseiller municipal de Dunkerque.

[Lire la suite](#)



Laïcité : Nicole Belloubet démet Alain Policar après ses propos polémiques sur le voile

Le Parisien, 24 avril 2024
Accès libre et gratuit

La ministre de l'Éducation nationale Nicole Belloubet a décidé de retirer son mandat de membre du Conseil des sages de la laïcité à Alain Policar. Le politologue et sociologue avait affirmé que le port du voile pouvait être considéré comme un « vecteur d'émancipation pour les jeunes filles ».

[En savoir plus](#)



Agression pour non pratique religieuse : Dupond-Moretti veut voir appliquer une circonstance aggravante

Le Parisien - 11-04-2024
Accès libre et gratuit

INFO LE PARISIEN. Dans une circulaire que nous avons pu consulter, le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti exhorte les procureurs à retenir une circonstance aggravante en cas de violence contre un individu jugé par son agresseur pas assez en phase avec les préceptes religieux.

[Lire la suite](#)



Anne-Hélène Le Cornec-Ubertini, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bretagne occidentale, répond à un article de la militante antiraciste Rokhaya Diallo, paru dans *Le Guardian*, qui critique la loi de 1905 sur la laïcité.

Figaro Vox - 27/04/2024
Accès libre et gratuit

Laïcité française : « Avant d'attaquer la loi de 1905, les militants "antiracistes" devraient lire Aristide Briand. »

[Écouter la suite](#)



"Touche pas à mon école" : des collégiens honorent la laïcité en hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard

Marianne - 13 mai 2024
Accès libre et gratuit

Gilles Roumieux, professeur d'histoire-géographie au collège Jean-Racine à Alès, est à l'origine du projet « Touche pas à mon école », dont Mickaëlle Paty est la marraine. Une brochure dans laquelle on découvre les réflexions de ses élèves, qu'il a formés à réfléchir et à penser par eux-mêmes au sujet des problématiques liées à l'école de la République et la laïcité.

[En savoir plus](#)



Laïcité : le discours flamboyant et courageux d'Abnousse Shalmani

Radio France - 11 mai 2024
Accès libre et gratuit

Avec

Abnousse Shalmani, journaliste, réalisatrice et écrivain ;
Philippe Portier, sociologue spécialiste des laïcités, titulaire de la chaire Histoire et sociologie des laïcités à l'École Pratique des Hautes Etudes – EPHE ;

Alain Finkielkraut reçoit la journaliste, romancière et essayiste Abnousse Shalmani, qui vient de faire paraître *Laïcité, j'écris ton nom* (Observatoire, 2024) et le politologue Philippe Portier, titulaire de la chaire "Histoire et sociologie des laïcités" à l'École pratique des hautes études, auteur

notamment de *L'État et les religions en France, Une sociologie historique de la laïcité* (PUR, 2016). Ensemble, ils tentent de dresser un état des lieux de notre modernité laïque.

Écouter l'émission

Le Monde

Laïcité à l'école : interdire les signes religieux n'enfreint pas les droits des élèves, juge la CEDH

Le Monde avec AFP
Publié le 16 mai 2024
Accès libre et gratuit

La cour avait été saisie par trois étudiantes belges musulmanes interdites de porter le voile dans leur établissement scolaire, qui estimaient que la mesure était contraire à la liberté de religion.

Lire la suite



L'ex-directeur de Charlie Hebdo et figure de Léman Bleu se dit «islamophobe»

Block - Philippe Val provoque dans Le Figaro - Publié le 19/05/2024
Accès libre et gratuit

Philippe Val, l'ex-directeur de Charlie Hebdo, qui est aussi une figure de la chaîne télé genevoise Léman Bleu, se revendique ouvertement islamophobe dans «Le Figaro». Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, indigné, l'affiche sur X et affirme qu'il va porter plainte.

Lire la suite



«L'Écosse est devenue le laboratoire de l'islamogauchisme»

Figaro Vox
Accès libre et gratuit

Figaro Vox/Entretien - Après l'appel à la prière d'un Imam depuis la résidence officielle du premier ministre écossais musulman, Jeremy Stubbs, président de l'Association des conservateurs britanniques, analyse la dimension politique de ce geste.

/ Langue française

Écriture inclusive : sa fille réprimandée à l'école, il attaque l'État en justice

Le Figaro - Publié le 19/02/2024
Accès libre et gratuit

La circulaire Blanquer proscrie l'usage de certaines formes inclusives dans l'enseignement. Un père attaque le texte en recours pour «rendre visible les problèmes d'égalité qui viennent du langage».

Lire la suite



Le livre du mois :

<https://www.babelio.com/auteur/Abnousse-Shalmani/310991>

Résumé :

« Aujourd'hui, nous voilà réduits à défendre la liberté et la laïcité, à nous défendre de n'être ni racistes, ni colonialistes, ni "islamophobes". Nous, les universalistes, humanistes, nous voilà coupables de considérer tous les hommes égaux face aux nouveaux racistes qui défendent la naissance comme identité, la couleur de peau comme personnalité, qui excusent l'antisémitisme quand il émane de la religion des opprimés, l'homophobie et la misogynie quand elles sont ...

L'Observatoire, 1er mai 2024, 80 p., 10 €.



Et aussi :

Vincent Genin est un historien spécialisé dans l'étude des sciences sociales des religions et des laïcités. Il est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches de l'École pratique des hautes études de Paris, Section des sciences religieuses (EPHE, PSL), et membre du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL, CNRS)¹. Son dernier ouvrage, intitulé "Histoire intellectuelle de la laïcité de 1905 à nos jours", a été publié aux Presses Universitaires de France (PUF) en février 2024. Dans ce livre, Genin explore la laïcité en tant qu'objet de réflexion plutôt que comme un sujet polémique éternel. Il se fonde sur des archives inédites pour offrir un regard nouveau sur la laïcité, loin des clichés et des discours militants. Une approche salutaire à notre époque, où la laïcité est souvent mal comprise et instrumentalisée. Si vous souhaitez en savoir plus, je vous invite à consulter son ouvrage passionnant.

Cette histoire propose d'explorer la laïcité comme objet de réflexion et non comme éternel sujet polémique. Car coupée de ses principes fondateurs et instrumentalisée à foison dans une France saisie par un désir de révolution conservatrice, la laïcité donne lieu à des clichés délivrés comme vérité par une large frange de l'opinion élevant un principe juridique en religion civile. Prisonnière du présent, elle devient un mythe de notre temps. Les champs politique, médiatique (et parfois intellectuel) se montrent souvent sourds aux réflexions en sciences sociales menées à son sujet. Fondé sur des archives inédites et de nombreuses sources produites depuis 1905, ce livre est un voyage dans la laïcité de ceux qui la travaillent et une tentative de suspendre la panoplie de valeurs et d'idéologies qui entourent ce mot totemique de la France contemporaine et, peut-être, dans son ultime détournement, le nouveau visage de son nationalisme.

Vincent Genin

Histoire intellectuelle de la laïcité

de 1905 à nos jours



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la laïcité !

Question 1/ Les processions catholiques sont-elles autorisées ?

A : Non, cela s'oppose au principe de neutralité de l'espace public

B : Oui, elles concrétisent la liberté religieuse et la liberté de manifester

C : Cela dépend de l'importance de la procession et de son caractère historique

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2/ Peut-on avoir des jours fériés spécifiques si on est juif ou musulman ?

A : Oui

B : Non

C : Sous certaines conditions

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3/ Le port du voile, considéré comme un signe religieux ostensible, a été encadré par une loi en 2004. Désormais, où est-il interdit ?

A : Dans les écoles, collèges et lycées publics

B : À l'université

C : Dans les lieux publics (rues, gares, jardins)

D : Dans les services publics (mairie, tribunal, hôpital)

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2021 Comité Laïcité Citoyenneté 29